

Opération licence Dirigeant
Du 1er juillet 2023 au 30 novembre 2023

Depuis 2 ans déjà, nous favorisons le développement des licences Dirigeants, car nous savons que c'est l'avenir de notre District. Comme vous le savez, il existe deux licences distinctes, la licence Dirigeant(e) ET la licence Volontaire.

Cette dernière licence (volontaire) s'adresse tout particulièrement à vos bénévoles hors terrains (buvette, intendance, transport) et ressemble de près à la licence DIRIGEANT(E) à l'exception près, que ce document ne permet pas de figurer sur une feuille de match. Cependant, elle a le mérite de coûter moins cher puisqu'elle est proposée par la Ligue au prix de 11 € (Dirigeant volontaire) contre 20,50 € pour une licence (Dirigeant classique).

En plus de ce coût avantageux, le District de Lyon et du Rhône effectue **un remboursement de 5 €** par licence volontaire pour **tous les clubs ayant au moins 10 licences volontaires**.

Aujourd'hui, la moyenne Nationale (FFF) de licence Dirigeant (dont licences volontaires) par clubs représente **12 %** sur le total des licences.

Aujourd'hui notre district se situe à une moyenne avec **12,50 %**.

Toutefois, le DLR est 1^{er} district de France en licences volontaires avec 1 224 licences sur un total national de 5651 licences...

Ce résultat est très encourageant d'autant plus, que nous avons pu vérifier que ces licences Volontaires se transforme souvent en licences dirigeants.

En conclusion, notre Bureau du Comité Directeur du 21 août 2023 a décidé de renouveler dans les grande lignes l'opération LICENCES DIRIGEANTS VOLONTAIRES.

- **Catégorie 1** : Clubs qui comptabilisent au total moins de 100 licences

(Sous réserve que le club ait au moins **12 %** de licences dirigeant + volontaire)

Les 3 premiers seront récompensés

- **Catégorie 2** : Clubs qui comptabilisent au total entre 101 à 250 licences

(Sous réserve que le club ait au moins **12 %** de licences dirigeant + volontaire)

Les 3 premiers seront récompensés

- **Catégorie 3** : Clubs qui comptabilisent au total entre 251 à 500 licences

(Sous réserve que le club ait au moins **12 %** de licences dirigeant + volontaire)

Les 3 premiers seront récompensés

- **Catégorie 4** : Clubs qui comptabilisent au total entre 501 à 1 000 licences

(Sous réserve que le club ait au moins **11 %** de licences dirigeant + volontaire)

Les 2 premiers seront récompensés

- **Catégorie 5** : Clubs qui comptabilisent au total plus de 1 001 licences

(Sous réserve que le club ait au moins **10 %** de licences dirigeant + volontaire)

Le premier sera récompensé

Tableau des récompenses (en bon d'achat Ekinsport)

Classement	Récompense
1 ^{er}	400 €
2 ^{ème}	300 €
3 ^{ème}	150 €

Enfin, les clubs ayant :

- 12 % de **licence (dirigeant + volontaire)** bénéficieront de **-5 points au Fair Play**
- 10 à 12 % bénéficieront de **-1 point au Fair Play**
- Moins de 10 % auront une pénalité de **+5 points au Fair Play**